



Volet B

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Ré:

Mo:
bt***17106393***

**Déposé au Greffe du
Tribunal de Commerce**

de Liège, division Arlon le **07 JUL. 2017**
~~Le Greffier,~~
Greffe

MONITEUR BELGE

14 -07- 2017

BELGISCH STAATSBAD

N° d'entreprise : 0878.787.534

Dénomination

(en entier) : **AREL THERME**

(en abrégé) :

Forme juridique : Société Anonyme

Siège : Rue de Toernich, 115 à 6700 Arlon

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : Reconduction d'un mandat d'administrateur**Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale tenue le 24 juin 2017 au siège social de la société.**

L'assemblée décide, à l'unanimité, la reconduction des mandats des Administrateurs de Madame LENOIR Anne et de Monsieur LENOIR Xavier.

Ces mandats viennent à l'échéance à l'issue de l'Assemblée Générale de l'an 2022.

Vu que les mandats d'administrateur et d'administrateur-délégué de la SA JACX FINANCIERE prennent fin le 01/01/2018 et afin d'unifier la durée des mandats, il y a lieu de procéder à de nouvelles nominations.

L'Assemblée Générale décide, à l'unanimité, la reconduction des mandats d'administrateur et d'administrateur-délégué de la SA JACX FINANCIERE, à dater d'aujourd'hui. Ceux-ci viendront à échéance, à l'issue de l'Assemblée Générale de 2022.

Déposé en même temps, le procès-verbal de l'assemblée générale du 24 juin 2017.

La SA JACX FINANCIERE

Administrateur-délégué

représentée par Madame LENOIR Anne

représentant permanent

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 24/07/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature